

r la Défense des Intérêts Belges à l'Étranger

La Campagne anglaise et le dernier effort de M. Morel.

Léon HENNEBICQ

Mars 1905

FÉDÉRATION

POUR LA

Défense des Intérêts Belges à l'Étranger

BUREAU EXÉCUTIF – 1903

Président :

M. SOLVAY, E., Industriel, ancien Sénateur, Président de la Société Belge des Ingénieurs et des Industriels, 48, rue des Champs-Elysées, Bruxelles.

Vice-Présidents :

MM. DE JARDIN, Président de la Société Royale de Géographie d'Anvers, 130, rue de la Province-Sud, Anvers.

le Baron DE MOREAU, ancien Ministre, Directeur de la Banque Nationale, Président du Conseil supérieur de l'Agriculture, Vice-Président de la Société centrale d'Agriculture, 11, rue Archimède, Bruxelles.

MONNOYER, L., Président de l'Union syndicale, 409, avenue Louise, Bruxelles.

SIMONT, A., Président du Syndical de la Bourse des Métaux et Charbons, 10, rue Blanche, Bruxelles.

le Général Baron WAHIS, Th., Gouverneur Général de l'État indépendant du Congo, 27, rue de l'Est, Bruxelles.

Secrétaires :

MM. HENNEBICQ, L., Avocat à la Cour d'Appel, 1, rue Lausanne, Bruxelles.

HERRMANN, C., Avocat à la Cour d'Appel, 114, rue de la Loi, Bruxelles.

le Major LEBRUN, A., Secrétaire du Cercle Africain, 120, chaussée Saint-Pierre, Bruxelles.

VAN HOEGEN, M., Avocat à la Cour d'Appel, 232, rue de la Loi, Bruxelles.





Fédération pour la Défense des Intérêts Belges à l'Étranger

La Campagne anglaise et le dernier effort de M. Morel.

Léon HENNEBICQ

Mars 1905

La Campagne anglaise et le dernier effort de M. Morel (1)

Une des observations favorites des adversaires de notre politique coloniale, c'est que celle-ci est accueillie en Belgique même avec indifférence, sinon avec hostilité. La Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger, qui groupe à l'heure présente plus de cent cinquante mille personnes, est assurément une réponse décisive à pareille affirmation, et nous ne prendrions pas la peine d'en parler si, à un tout autre point de vue, elle ne contenait un brin d'exactitude. Mais il ne s'agit pas, dans la timidité et l'insouciance avec lesquelles quelques Belges envisagent la campagne injuste dirigée par certains Anglais contre nous, d'une adhésion à ces infamies. Au contraire, les raisons pour lesquelles on trouve encore dans notre pays un certain nombre de citoyens hésitants et timorés, qui ont peur de s'engager dans une dangereuse aventure, viennent de causes purement intérieures et dépendent de l'extrême jeunesse de notre nationalité. Qu'on y songe : il a fallu en septante-cinq ans organiser un Etat, asseoir des finances, relever une industrie, exécuter d'immenses travaux publics, discipliner par des lois les populations qui s'étaient jusqu'alors contentées de la communauté de leurs mœurs, et qui avaient reposé sur l'oreiller facile de vieilles traditions. A peine la bâtisse administrative est-elle achevée, qu'un Souverain aux desseins audacieusement vastes les précipite dans la plus grande aventure coloniale du siècle, et au milieu de périls et de dangers effrayants, réussit à établir par la seule force de sa persévérance un immense empire africain. N'y a-t-il pas là de quoi

(1) D'après la sténographie d'une conférence donnée à Bruxelles, en janvier 1905.

faire tourner la tête et donner le vertige à bien des gens? Et qu'y a-t-il de surprenant si dans une situation aussi exceptionnelle, on constate ce qu'on peut constater à propos de tous les événements du monde, un contre-poids aux forces qui poussent un peuple en avant, et à côté des forces qui le tirent vers l'avenir, l'apparition de quelques forces contraires qui résistent et qui s'attachent au passé? Depuis quelques années, il règne en Belgique un esprit nouveau. Les choses suivent un autre cours; les vieilles règles politiques suivant lesquelles la génération de 1830 et celle de 1860 ont vécu semblent devoir être remplacées par d'autres qui soient mieux en accord avec notre temps.

Je tiens à insister là-dessus, parce que le moment est vraiment psychologique, et que la situation est transitoire si visiblement que beaucoup d'esprits moyens hésitent entre les vieilles formules et les nouvelles. Si la Belgique a été depuis soixante-quinze années dans une progression constante, on y découvre encore trop de facteurs politiques dénués d'esprit public, c'est-à-dire de conscience nationale. Ce n'est pas assez de répéter que dans la politique belge la politique de parti a tenu trop de place. Sous la politique de parti, il y a la politique de clocher : Gand contre Bruges ; Anvers contre Bruxelles; Liége contre Charleroi ; Flamands contre Wallons. Ces ambitions communales ou provinciales ont fait le malheur de la Belgique à travers toute son histoire. Ce n'est pas assez encore ; la politique de clocher ne suffit pas. Ce qui décide de l'orientation politique et du choix du personnel, c'est moins encore ; on en vient à la politique de quartier et la philosophie de cabaret. Les raisons pour lesquelles le Gouvernement engage en Europe la politique du pays, dans un sens ou dans l'autre, dépendent trop des intérêts et des vanités de quelques cabaretiers, épiciers ou charcutiers.

En effet, la destinée des peuples se décide-t-elle dans le territoire restreint de ces bourgades, ou dans les arrière-boutiques de ces petits trafiquants? Non ! Elle se décide ailleurs ; et, dans un pays de travail, d'industrie, de commerce et d'exportation comme le nôtre, elle dépend du sort de nos relations avec l'étranger et des facilités avec lesquelles, en échangeant nos produits, nous pouvons faire prospérer ce coin de terre bondé de travailleurs. Notre existence se joue loin de nos frontières et si nous avons chance de survivre, ce n'est qu'en maintenant à travers les compétitions internationales notre allure de plus en plus énergique et en faisant de l'expansion un principe de

gouvernement intérieur. C'est le renversement de ce qui, durant la première période de notre nationalité, a dirigé notre politique. Tandis que celle-ci se faisait tout entière au dedans et que notre attitude internationale n'était qu'un reflet de nos rivalités de clochers, à l'heure présente, c'est tout le contraire. La politique extérieure n'est pas seulement devenue une nécessité qui prime tout, mais ses exigences dictent même à la politique intérieure les réformes qu'elle doit accomplir et celles qu'elle peut faire attendre. En un mot, l'axe du monde a changé pour nous. Il s'agit d'une révolution politique aussi nette que la révolution astronomique de Copernic et de Galilée. Le monde a cessé de tourner autour du clocher de Steenockerzeel ou de Jandrin-Jandrenouille. C'est désormais notre pays tout entier qui gravite avec l'ensemble des planètes politiques de l'Occident autour du foyer, de la civilisation européenne poursuivant sa marche à travers le temps. C'est un prodigieux élargissement des idées, une merveilleuse conquête des esprits, un des plus beaux spectacles de libération intellectuelle et sociale qui se puissent considérer. Et tout cela, toute cette beauté, toutes ces grandeurs, c'est la politique coloniale tentée par Léopold II qui nous a permis de les apercevoir. C'est elle qui a décidé l'orientation de la politique nouvelle ; c'est derrière les explorateurs de l'Afrique Centrale que marche tout l'avenir de notre pays. Ce sont eux qui représentent tout le rajeunissement de notre politique ; et n'avais-je pas raison de dire tout à l'heure que pareil phénomène ne peut se concevoir sans quelques résistances et quelques appréhensions de la part des esprits conservateurs ; tout comme je pourrais ajouter que l'importance nationale de la querelle anglo-congolaise et l'utilité qu'il y a de nous en occuper sérieusement, fut-ce pour répondre à des gens n'ayant pas plus de consistance que M. Morel, excusent que je prenne la peine de relever le tissu d'erreurs, d'absurdités, de sophismes et d'infamies, auquel ce monsieur vient d'accorder le luxe injustifié d'une belle reliure et d'un beau papier.

* * *

Cette publication, dénuée de valeur et même d'honnêteté, n'est qu'une occaion d'exposer l'état actuel d'un différend international qui nous intéresse étroitement. Si c'est faire trop d'honneur au livre, ce n'est pas faire trop d'honneur au pays sous le drapeau duquel pareille tentative abrite ses desseins mé-

chants. Il faut en parler parce que c'est le dernier effort d'une campagne qui semble expirante, parce que c'est un résidu d'attaques répétées, un déchet de vilenies, une ordure en un mot, et parce que dans ces infamies s'attestent à la fois l'erreur de tous ceux qui s'y sont associés et l'avortement — définitif, expérons-le — de leurs tentatives. Voyons donc à quoi se rapporte ce pamphlet volumineux. Situons-le à son plan exact ; montrons d'où il vient avant de découvrir où il va.

Le Congo, trop vite prospère, a vu surgir trois classes d'ennemis — tous anglais. Les politiciens, les missionnaires et les marchands.

Les politiciens d'abord : un groupe considérable estime que l'Afrique doit appartenir aux Anglais. Tous les efforts sont bandés — la guerre du Transvaal en est le témoignage — non seulement vers l'hégémonie britannique sur l'Afrique méridionale, mais encore, depuis l'occupation du Nil, vers la conquête de la route du Cap au Caire. Depuis Fachoda, on a relégué les Français dans les stériles et dangereuses Contrées Sahariennes du pays de la soif. L'accord anglo-français a consacré pour les uns la réalisation d'une politique, et quelques-uns ont été jusqu'à se demander si pour les autres ce n'était pas un semblant, une apparence de satisfaction ? Mais le malheur de la combinaison anglaise, c'est que dans cette route convoitée il y a un obstacle, c'est que l'Etat du Congo barre le chemin et que l'on ne pourra se rendre du Cap au Caire que s'il le veut et comme il le voudra. Ces brèves raisons expliquent non seulement pourquoi dans le monde politique anglais nous ne pouvons avoir aucun appui, mais encore pourquoi il leur paraît utile à des desseins nationaux de favoriser les causes d'agitation dans un pays convoité et qui fourniront peut-être un jour ou l'autre un prétexte hypocrite d'intervention.

A côté du clan des politiciens, il y a le parti des missionnaires. Deux brigades s'y distinguent de gens également naïfs, impressionnables et peu sûrs : ceux qui pensent qu'en pays anglo-saxon tout est bien et qu'ailleurs tout est mal, et ceux qui en sont encore à la Case de l'Oncle Tom et à la crédulité naïve envers les élucubrations fantastiques du nègre, de ce cerveau étrange et faible d'enfant malade. Les premiers sont des pionniers pour une annexion britannique ; ils prêchent la Bible, mais derrière l'apparence humanitaire et protestante, se cache la conquête nationale. Les seconds traduisent au monde civilisé les bavardages incohérents des enfants noirs. Aux uns et aux

autres sont imputables les légendes de barbarie et d'atrocités qui ont résonné un peu partout dans les cervelles, ont traîné dans les journaux d'opposition et dans les commérages de nos cabarets.

Enfin, après les politiciens et les missionnaires, il y a les marchands. Derrière les visées politiques, aux apparences indifférentes et aux conséquences lointaines, derrière le paravent humanitaire des prédicateurs, il y a la réalité ardente des compétitions mercantiles. Liverpool était autrefois la métropole du caoutchouc. Voici qu'Anvers la détrône.

Inde iræ !

Inde Morel !

Cet ancien commis de maison de commerce à Liverpool n'est qu'un agent à la solde de ses anciens maîtres. Ils ont inventé cette ingénieuse théorie de la liberté commerciale qui n'est autre chose que la théorie de la liberté du vol, et d'après laquelle en pays civilisé nous devrions laisser piller nos jardins ou nos champs, nos forêts ou nos campagnes, s'il plaisait à messieurs les Anglais de nous faire l'honneur d'y descendre.

Tels sont les trois corps d'armée qui opèrent : politiciens, missionnaires, marchands. Tels, ils sont apparus au début de cette affaire, tels, ils se dessinent aujourd'hui encore. Mais les vicissitudes nées de notre énergique résistance leur ont réservé un sort différent. Les politiciens se sont tus ; les missionnaires sont dans l'expectative ; Liverpool, les marchands de caoutchouc, Morel, tiennent toujours. D'où le dernier effort, le dernier cri de leur défense, le pamphlet dont nous nous occupons.

Le parti des politiciens était théâtralement entré en scène à la Chambre des Communes en 1903 ; il avait demandé la mise en accusation internationale de l'Etat Indépendant. Le Gouvernement l'avait suivi. Une circulaire avait été adressée aux puissances signataires de l'Acte de Berlin. L'Etat du Congo avait fièrement et énergiquement répondu et sa défense avait été de telle sorte qu'un silence presque universel avait suivi, et que les chancelleries des divers Etats enterrèrent les observations anglaises. Depuis lors, c'est un feu presque éteint qui couve assurément et qui se réveillera peut-être, mais dont le danger n'est plus immédiat. Le parti missionnaire avait ému les bonnes âmes ; des infractions sont toujours possibles aux lois les mieux intentionnées ; la vigilance est difficile dans un pays colonial. Le rapport du Consul anglais, Casement, avait accueilli les racontars qui traînaient dans la banlieue des missions protes-

tantes. La contre-enquête de l'Etat les mit à néant. Entre ces deux affirmations contradictoires, il y avait place pour une investigation impartiale. L'Etat du Congo provoqua lui-même la nomination d'une commission internationale d'enquête, et depuis plusieurs mois qu'elle poursuit ses travaux, les missionnaires qu'elle avait cités devant elle et qui, après avoir promis de s'y rendre, ne se sont pas présentés au jour qu'ils avaient eux-mêmes choisi, seraient vraiment mal venus à répandre encore des accusations dont la justice de cette Cour est actuellement saisie.

Seul, le parti des marchands de caoutchouc, le parti Morel, est resté en armes. Il a continué la guerre pour son compte. Il a tenté d'acheter des consciences ; il a voulu soudoyer Benedetti ; il a écrit « King's Léopold rules in Africa ».

* * *

La valeur des critiques de M. Morel permet de juger la valeur de la campagne anglaise tout entière. C'est pourquoi l'analyse du livre ne manque vraiment pas d'intérêt. L'homme du caoutchouc soumet l'Etat du Congo à ce qu'il appelle trois pierres de touche. La pierre de touche humanitaire, la pierre de touche économique et la pierre de touche financière ou domaniale.

Quant à la pierre de touche humanitaire, nous n'en parlerons pas. Nous n'en dirons rien parce que les commérages recueillis par M. Morel — sans aucune critique — sont actuellement déférés à la Commission d'enquête, et parce que celle-ci a seule compétence pour en parler. Ce qu'elle dira, — étant donnée la valeur de ses membres — sera juste et bien dit.

Passons donc à « la pierre de touche économique. »

A en croire M. Morel, l'Etat du Congo manque à sa mission, parce que la balance du commerce y atteste un excédent des exportations sur les importations. En effet, en 1899, les importations au Congo étaient évaluées à 22,325,846 francs, tandis que les exportations montaient à 36,067,959 francs, et en 1903 les importations qui ne sont plus que de 20,896,331 francs, se trouvent balancées par des exportations gonflées jusqu'au chiffre de 54,597,835 francs.

M. Morel en conclut que nous tirons plus du Congo que nous n'y mettons. La différence, dit-il, est volée à l'indigène. L'argument est clair, mais la réponse n'est pas difficile. Disons d'abord que dans tous les pays européens où l'on travaille il y a un

excédent des exportations sur les importations. La différence qui se chiffre par de l'argent représente la valeur du travail fourni et le prix de transformation des matières premières. Imagine-t-on qu'on accuse le Royaume-Uni de vol parce qu'il reçoit le coton d'Amérique et qu'il le revend tissé en faisant un bénéfice ? Imagine-t-on qu'on accuse un pays d'erreur économique parce qu'il soumet sa population à un travail industriel ou agricole ? Si on pousse à fond la théorie de M. Morel, il n'y a plus de pays honnêtes que ceux où l'on ne fait rien, et la paresse devient une vertu économique ; ce dont personne ne s'était encore douté. Ces considérations qui suffiraient à faire hausser les épaules à n'importe qui, peuvent être cependant accompagnées d'explications plus précises et qui feront apparaître plus encore ce sophisme fondamental.

Il est vrai que la valeur des exportations est plus grande que celle des importations. Mais voyons comment les statistiques sont dressées. Tous les chiffres ont comme base la valeur *européenne* des produits. Cela suffit pour jeter l'argument de M. Morel par terre. En effet, qu'exporte-t-on du Congo ? Presque uniquement des matières premières ; par exemple, du caoutchouc, dont la récolte ne représente que peu de travail indigène, matières premières qui sont aux yeux du nègre presque sans valeur si on en retranche la rémunération des intermédiaires européens. Que revient-il exactement au travail indigène dans les chiffres de ces satistiques ? Le caoutchouc y est coté à son prix de vente au marché d'Anvers. N'est-il pas visible que le nègre du Kassaï ou de la Mongalla n'attache pas au caoutchouc qu'il récolte le prix qu'il atteint à la Bourse d'Anvers ? Il est donc tout à fait inexact de considérer la valeur statistique des exportations comme équivalant à la valeur des mêmes matières sur place. Il en résulte qu'on ne peut pas prendre les chiffres d'exportation à leur valeur européenne, et que si on le fait, il faut tenir compte d'une différence difficile à calculer, mais qui dans tous les cas doit réduire considérablement les chiffres.

S'il est faux de coter les exportations à leur valeur européenne, il est tout aussi erroné de prendre l'Europe comme marché des importations. En effet, qu'introduit-on au Congo ? Des rebuts, des résidus, des friperies. Sur le marché de nos contrées, que peut valoir un vieil uniforme de garde civique ou une vieille défroque de théâtre ? Rien ou pas grand'chose. Transporté au Congo, le même objet acquiert une valeur considé-

rable aux yeux du nègre. Dans les statistiques, les objets importés sont cotés avec la valeur qu'ils ont à nos yeux. La verroterie, la quincaillerie, les vieux habits, y sont portés pour peu de chose. N'est-il pas sensé et juste de faire remarquer que si — de même que pour les exportations, c'est au Congo que la valeur de l'appréciation doit se faire, — les chiffres indiqués pour les importations sont considérablement inférieurs à la réalité ?

Ainsi, pour faire toucher du doigt le sophisme de M. Morel, il nous a suffi de déplacer la question et de l'amener sur son véritable terrain. On nous accuse de dépouiller l'indigène : Soit ! Mais si on veut s'appuyer à cet égard sur des statistiques, il est indispensable qu'on se place au point de vue de l'indigène également, et il est inadmissible qu'on transporte brusquement la scène en Europe afin d'invoquer des chiffres qui, vis-à-vis du marché indigène, devaient être préalablement rectifiés.

Si, dénonçant plus avant la manœuvre, on ramène les chiffres européens à leur valeur indigène, on voit descendre les exportations dont on se plaignait et remonter les importations qu'on jugeait insuffisantes. Alors de quoi M. Morel se plaint-il ?

* * *

M. Morel, bon Anglais, trouve naturellement que dans les colonies anglaises tout est pour le mieux, et afin de nous jeter dans la confusion, il met en parallèle les autres colonies anglaises, notamment celles d'Afrique, avec l'Etat du Congo. Il attire spécialement l'attention sur la colonie anglaise de Lagos. M. Morel est un maladroit. La Colonie de Lagos offre une balance sensiblement exacte des exportations et des importations. En 1899, les importations étaient de £ 800,472 ; en 1900, £ 751,362 ; en 1901, £ 717,996 ; en 1902, £ 895,231 ; soit au total £ 3,165,061. Les exportations, par contre, étaient en 1899 de £ 804,174 ; en 1900, £ 726,679 ; en 1901, £ 768,150, et en 1902, £ 1,220,338 ; soit au total £ 3,519,341. L'excédent des exportations de 1902 est attribué par M. Morel à une cause qu'il déclare tout à fait exceptionnelle. Soit ! croyons-le sur parole. Lagos est une colonie parfaite.

Maintenant, que M. Morel nous permette, à notre tour, une petite statistique. On a importé à Lagos en 1896, 5 millions 533 mille 360 litres d'alcool, sur lesquels l'administration britannique a perçu 3.039.244 francs de droit, et ce joli commerce

n'a fait qu'embellir, puisqu'en 1902-1903, on importait 5,722,147 litres d'alcool et on touchait 4,633,756 francs de droit. C'est-à-dire que l'argent tiré de l'introduction de l'alcool dans le pays représente 65,53 % du revenu total de la Colonie de Lagos. Ajoutons que cet alcool est vendu verre et emballage compris fr. 0.45 le litre et contient de 1,46 à 4,31 % de poisons violents. Ajoutons aussi que la mortalité des habitants a crû de 66 00/0.

Comparons cette situation avec celle du Congo. Sur le territoire de l'Etat Indépendant, l'alcool est interdit sur 99.5 % du territoire. Il est toléré sur 12,500 kilomètres carrés, parce que, avant l'établissement des Belges, l'alcool y était déjà vendu depuis longtemps, et que dans ce district de la côte, le mal était fait et qu'on n'a pu, sous peine de révolte, frapper ce commerce de défense absolue. Mais on l'a soumis aux droits énormes de 70 francs l'hectolitre. Aussi l'importation qui était en 1894 de 1,747,732 litres, était tombée en 1901 à 193,683 litres. Le parallèle est frappant. Tandis qu'au Congo on apprend aux nègres la loi du travail, qu'on s'efforce en lui enseignant la culture et la récolte, de l'élever à un état d'intelligence économique supérieur, et qu'en le soumettant à cet apprentissage infiniment salutaire et digne, on augmente le chiffre de son rendement et, par conséquent, des exportations, ce dont M. Morel se plaint, à Lagos on se garde de le faire travailler, mais on l'enivre et on l'empoisonne : ce que M. Morel admire. Nous nous demandons en présence de tout cela si dans les déclamations de ces messieurs, il n'y a pas une impudence inconcevable. Nous savons que la fable de la paille et de la poutre est toujours vraie ; mais il y a des occasions où l'aveuglement sur la faute des siens et l'esprit de malignité pour les actes des autres dépassent les limites de l'entendement. Dans tous les cas, que M. Morel soit bien tranquille ! Nous n'avons nulle envie de changer notre politique pour la sienne et dût-il continuer à nous couvrir d'injures, nous persisterons à soutenir qu'il vaut mieux apprendre à travailler aux nègres que leur apprendre à boire.

*
* *

Mais sans qu'il s'en doute, le malentendu avec M. Morel dérive de sources plus profondes. Pourquoi aux Indes Anglaises y avait-il en 1891-92 un excédent d'exportation de 495,826.678 francs ? et en 1895-96 de 594.612.996 francs ? Est-ce que si les sophismes de M. Morel ont le moindre sens, les Indes seraient

donc affamées par l'Angleterre ? Il s'est trouvé un Anglais pour le soutenir ; et politiciens, missionnaires et marchands de Liverpool, n'ont certes pas caché combien cette voix isolée était contraire au sentiment général des Anglais. Où est donc le malentendu ? Pourquoi M. Morel se trompe-t-il ? C'est qu'il a sur le problème colonial une vision qui est la vision étroite d'un marchand de caoutchouc. C'est qu'il en est à la compréhension primitive et rudimentaire du comptoir, de l'échange et du troc. Installer une factorerie, y vendre le plus cher possible la plus grande quantité de gin empoisonné contre le plus possible de caoutchouc ou d'ivoire au meilleur marché : voilà la colonisation. Organiser un établissement durable, discipliner les indigènes, installer une administration et un Etat, ce sont des choses qui dépassent les facultés de ce cerveau étroit. Et cependant quel problème et quelle œuvre admirable à remplir ! Dans le contact difficile et délicat des races opposées, arriver à faire comprendre et à réaliser une morale active et pratique là où il n'y avait que le néant, tâche colossale dans sa simplicité ! Il nous semble aisé de comprendre que le travail est une loi à laquelle on n'échappe que pour déchoir ; nous comprenons la parole de St Paul : « Qui ne travaille pas, ne mange pas ! » mais, faire seulement entrevoir pareille règle morale à un cerveau nègre, quelle entreprise compliquée ! Dans cette simple parole, il y a d'un côté toute la civilisation et de l'autre toute la barbarie. Nous aimerions qu'il plaise à M. Morel et aux missionnaires vouloir s'en souvenir un peu. Ils verraient peut-être deux choses, s'ils étaient impartiaux et justes. La première, c'est que à sa pierre de touche économique, l'Etat du Congo apparaît comme réalisant une œuvre prodigieusement hardie, belle, morale et salutaire. La seconde, c'est que pour faire de barbarie, civilisation, il faut un Etat, une administration et des règles, qu'il est nécessaire de se comporter comme tous les Etats civilisés, et cette seconde remarque va nous permettre d'en terminer rapidement avec la dernière des critiques de notre déloyal pamphlétaire.

* * *

Je serai très bref sur la pierre de touche financière ou domaniale. Pourquoi ? Parce que c'est une question pareille à ces procès cent fois plaidés et qui se heurtent à une jurisprudence fixée. M. Morel déclare dans son livre que l'Etat du Congo a

pris aux indigènes leurs terres. Pour établir la fausseté de cette allégation, il suffit de rappeler l'article 2 de l'ordonnance du gouverneur général du 1er juillet 1885, toujours en vigueur : « Nul n'a le droit de déposséder les indigènes des terres qu'ils occupent. » Mais aussi bien, ce n'est pas ce que M. Morel veut dire. Quand on le lit avec attention, on distingue sous ses gros mots et ses phrases ampoulées un argument qui est tout différent de celui-là ! Il est clair, même pour M. Morel, que l'Etat du Congo n'a rien pris aux indigènes. M. Morel le dit pour frapper les esprits. Au fond, il s'agit tout simplement du retour à l'Etat des terres sans maître. Il y a en Afrique Centrale des millions d'hectares de brousses et de forêts vierges qui n'appartiennent à personne. Que fallait-il en faire ? M. Morel répond : « Les laisser aux indigènes ! » Cette réponse aurait eu un sens si les indigènes les avaient occupés ou avaient été capables de les occuper. Mais le contraire est trop évident pour que cette hypothèse se discute. Dans une situation semblable, que fait-on ? Il y a un principe de droit public qui est universel ; celui que « les terres sans maître appartiennent à l'Etat ». Il est inscrit dans notre Code civil, et se retrouve dans toutes les législations en matière coloniale notamment. Tant de jurisconsultes l'ont attesté à propos du conflit anglo-congolais ; tant d'ordonnances et de décrets l'ont consacré, pour ne citer que la législation anglaise de l'Ouganda et les tout récents décrets français et allemand, que ce serait vraiment se moquer du monde que d'insister là-dessus. Le récent article du baron Von Stengel, paru dans la *Revue Economique Internationale* du mois de janvier dernier, reprend une fois de plus et de manière magistrale tous les points de cette discussion, et je ne suppose pas que M. Morel ait la prétention de discuter avec des autorités semblables.

Que reste-t-il donc de ce dernier grief et des autres ? Nous allons le dire. Il y a d'un côté une campagne systématique de dénigrement poursuivie par des marchands sans vergogne. Il y a, de l'autre, des hommes de courage et de bonne volonté qui ont accepté la tâche difficile de surveiller un territoire immense, de se l'approprier, — si l'on veut — mais de procéder surtout à son appropriation économique, et en même temps d'élever les populations qui y vivent à une conception plus haute de la vie, de l'activité et de l'énergie humaine.

Oui certes, on s'est installé là-bas, on a colonisé. Mais pourquoi a-t-on exploré des horizons nouveaux, fondé des postes, risqué et perdu des existences et des espoirs sans nombre ? C'est

pour créer des routes, des chemins de fer, des missions, des écoles, des hôpitaux ; c'est pour assurer la paix où régnait le brigandage ; c'est pour extirper des habitudes dont l'atrocité répugne à nos mœurs et y substituer une conduite qui nous paraît plus conforme à la mission secrète et mystérieuse que notre race a reçue de la Destinée. C'est une grande œuvre, c'est une belle œuvre, à propos de laquelle on a dit, fort justement et non sans intention plaisante, que c'était du Socialisme Colonial — et Royal, — par-dessus le marché.

Ajoutons à ce propos et puisque le mot appelle la chose, qu'il y a dans nos partis d'opposition quelques personnalités qui comprennent fort mal leur devoir. Il y a des questions à propos desquelles on ne peut pas mettre ses ambitions de chef de parti et ses rancunes politiques au-dessus du sentiment de concorde et de soutien mutuel qui doit guider tous les citoyens vis-à-vis de l'étranger. Comment qualifier la conduite des soldats qui au feu profitent de la mêlée pour frapper impunément un camarade et assouvir ainsi quelque vengeance ? M. Vandervelde et M. Lorand feront bien de se poser cette question ? Je souhaite pour eux qu'elle ne laisse pas leur conscience tranquille, non plus que celle de certains trafiquants belges, qui, parce qu'ils ont eu des déboires avec l'Etat du Congo, pratiquent une sorte de chantage à son égard. Ces gens sont quelques-uns et ne méritent pas plus de considération que cela. J'ai tenu à parler d'eux, bien qu'ils ne jouent dans notre pays aucun rôle et qu'ils soient impuissants vis-à-vis de l'opinion publique, parce que cette conférence est faite pour des Belges et s'adresse à des Belges ; parce que à côté de ces défaillances isolées, il faut montrer l'immense mouvement qui pousse les âmes contemporaines à sortir de leur pays et à grandir leur personnalité dans les aventures multiples que la vie étendue sur le monde offre à tous les grands sentiments et à toutes les vives espérances. J'ai tenu à parler d'eux parce qu'ils représentent une tendance d'esprit qui s'attarde et se flétrit, parce qu'ils sont déjà dans le Passé et dans la Mort, et que leurs récriminations se confondent avec celles des apeurés, des timides, des hésitants et de tous les traînards que laisse derrière elle l'armée humaine toujours en marche !

LÉON HENNEBICQ.


DT652
M839H51
Hennebicq, L.
La campagne anglaise et
M. Morel.
NAME
DATE
NAME



BRUXELLES
Imprimerie des Travaux publics
(Société anonyme)
18, rue des Trois-Têtes, 18.